

**CENTRE
D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION**



avant- propos

Lyon, capitale de la Résistance

14 septembre 1944 : le général de Gaulle, en visite à Lyon libérée, décerne à la ville le titre prestigieux de « capitale de la Résistance ». Cet intitulé est depuis la Libération régulièrement repris comme un raccourci commode pour signifier l'importance du rôle joué par Lyon dans l'unification de la Résistance.

Un examen attentif de l'histoire de Lyon entre 1940 et 1944 vient cependant nuancer cette approche. La ville, principale métropole de la zone sud, a certes vu le développement de réseaux très précoces et abrité l'œuvre d'unification menée par Jean Moulin dès 1941. Toutefois, l'invasion de la zone non occupée en novembre 1942 marque le début d'une violente répression menée par l'occupant mais aussi par des services français comme la Milice.

Capitale de la Résistance un temps, la ville pourrait revendiquer aussi celui de capitale de la répression. L'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire-et-Cuire, commune limitrophe de Lyon, demeure un des épisodes les plus marquants de cette répression dans les mémoires locale et nationale. Cet événement a eu des conséquences majeures sur l'organisation de la Résistance ; il est également à l'origine d'une vive polémique, « l'affaire de Caluire », ayant donné lieu à d'interminables débats quant à l'identité de celui ou ceux qui ont trahi Jean Moulin.

À l'été 1943, les états-majors de la Résistance se déplacent définitivement vers Paris. Lyon devient alors non plus « la » capitale mais « une » capitale de la Résistance.

La mémoire d'une ville

Face à cette réalité complexe, la mémoire collective a choisi dès l'immédiat après-guerre de mettre en avant un certain nombre de faits, d'acteurs et de lieux censés représenter au mieux ce qu'avait été la période de la Seconde Guerre mondiale à Lyon. Dans ce tableau commémoratif, l'histoire de la prison de Montluc, réquisitionnée par l'occupant, figure en bonne place aux côtés de la rafle perpétrée le 9 février 1943 rue Sainte-Catherine ou de l'exécution de cinq otages place Bellecour le 27 juillet 1944 ; c'est en souvenir de cet événement que le Veilleur de pierre a été érigé à l'angle de la place Bellecour et de la rue Gasparin.

Ces choix ont contribué à donner une image fragmentée de Lyon dans la guerre, occultant en grande partie l'importance de la collaboration mais aussi l'extrême diversité des formes de résistance et le sort des populations civiles. Le procès de Klaus Barbie, qui s'est tenu à Lyon de mai à juillet 1987, a permis de mieux prendre en compte la parole des témoins et victimes de la politique antisémite de l'État français ou de la répression menée contre la Résistance. Cette parole sera ensuite largement relayée par l'intermédiaire du Centre d'Histoire.





1.

Les avancées de l'Histoire

Soixante-cinq ans après les faits, bien des aspects de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale demeurent non étudiés. Les historiens spécialistes de la période sont peu nombreux à Lyon, les travaux universitaires relativement rares. Des pans entiers restent à explorer, à commencer par l'histoire de lieux aussi importants que la prison Saint-Paul, administrée par les autorités françaises, siège de la cour martiale de la Milice, ou encore l'École du Service de santé militaire. Les chantiers pour les années futures sont donc

extrêmement nombreux et passionnants, dans une ville toujours avide de comprendre les méandres de l'âme humaine.

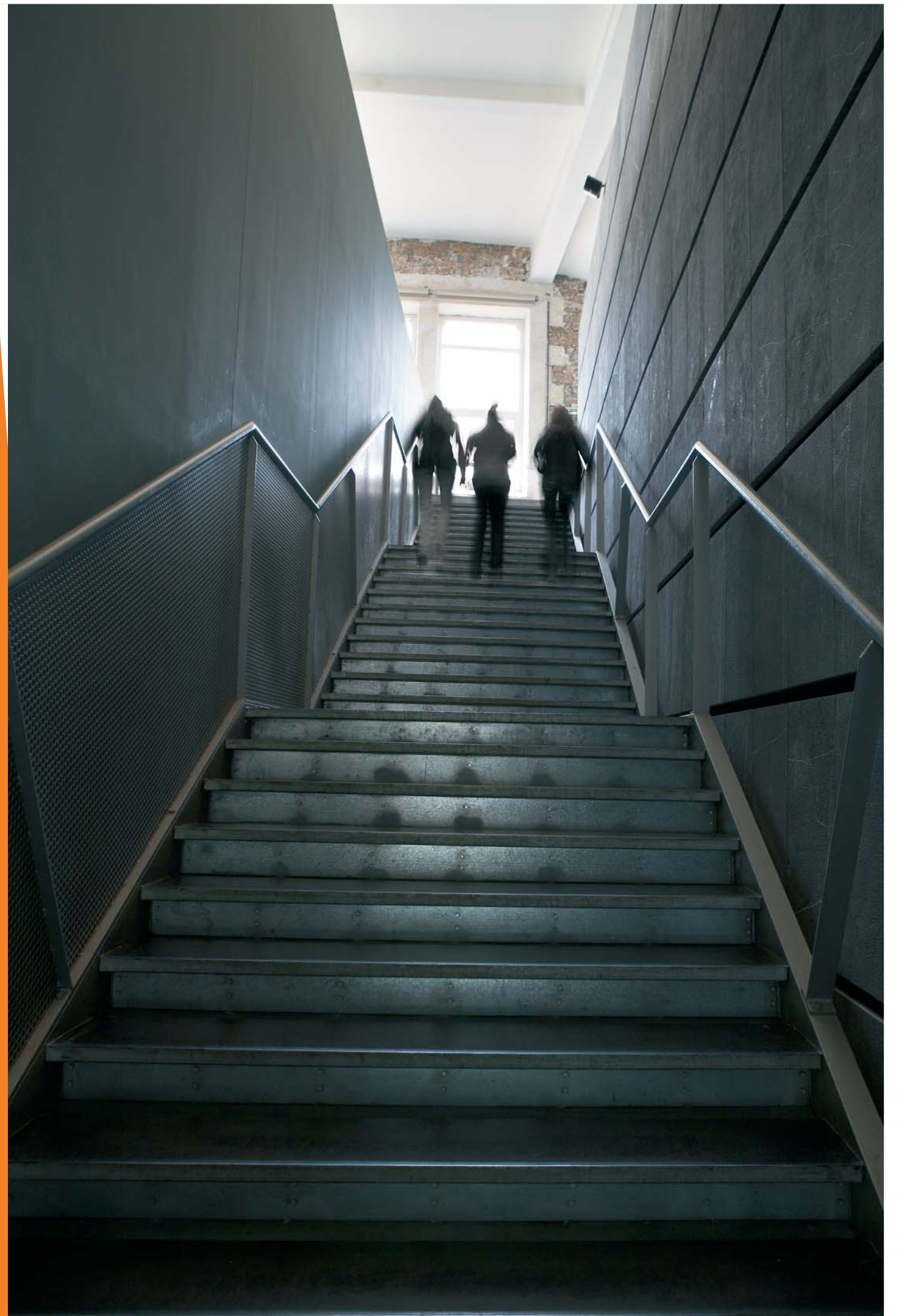
Dans cette quête, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation entend occuper sa place tant pour initier, aux côtés des historiens, des travaux de recherche que pour diffuser les progrès de la connaissance auprès des publics.

AU 14 DE L'AVENUE BERTHELOT

Après la défaite française de 1871, l'École du Service de santé militaire (ESSM) de Strasbourg est rapatriée à Lyon : elle s'installe sur la rive gauche du Rhône, avenue Berthelot. L'école fonctionne tant bien que mal jusqu'à l'invasion de la zone libre par les Allemands, le 11 novembre 1942. L'occupant investit alors tous les établissements militaires ; les élèves sont expulsés, l'école fermée. En mars 1943, les bureaux de cinq des six sections du Sipo-SD, chargées de la police et du renseignement, s'installent avenue Berthelot. La section IV, connue sous le nom de Gestapo, est dirigée par le lieutenant Klaus Barbie. Elle est chargée de la lutte contre la Résistance et de la traque des populations juives. L'ESSM devient alors le centre d'interrogatoire des résistants et des Juifs arrêtés par la police allemande. Incarcérés à la prison de Montluc, les détenus sont conduits avenue Berthelot et subissent des interrogatoires brutaux où la torture est une pratique courante. De nombreuses exécutions sommaires sont commises dans les locaux. Le 26 mai 1944, les bâtiments de l'école donnant sur l'avenue sont fortuitement détruits par un bombardement allié visant les installations ferroviaires situées à proximité. Après l'attaque, les services du SD, contraints de trouver de nouveaux locaux pour la poursuite de la répression, s'installent au 32, place Bellecour jusqu'à la Libération.



le musée



Histoire, mémoire et témoignages

HISTOIRE D'UN CENTRE D'HISTOIRE

En 1965, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un premier musée de la Résistance et de la Déportation ouvre ses portes à Lyon ; il occupe alors deux salles du Muséum d'histoire naturelle. Fondé par d'anciens résistants et déportés lyonnais, cet établissement donne à voir documents d'archives et photographies, évoquant principalement la Résistance locale et nationale.

Le 4 juillet 1987, Klaus Barbie qui est jugé à Lyon pour crimes contre l'humanité, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Rhône. Alors inédite en France, cette décision

éclaire d'un jour nouveau le génocide et les crimes perpétrés par le régime nazi. Elle réveille la mémoire collective des Lyonnais et précipite la création d'un établissement municipal dédié à l'histoire de cette période. L'ancien site occupé par la Gestapo semble tout désigné pour accueillir le nouveau musée, l'ESSM ayant quitté ses locaux de l'avenue Berthelot. Ce lieu, symbole de la répression devenu sanctuaire de la Résistance et de ses valeurs, fait écho aux autres sites emblématiques de la période mais souvent moins connus : Montluc, prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, fort de la Duchère, ancien camp de Vénissieux, dont la valeur historique n'est pas moins importante.

LES RICHESSES DU MUSÉE

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ouvre ses portes le 15 octobre 1992, en présence d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix. L'architecture, jouant sur le contraste des matériaux – métal, murs de pierres, verre, sols bruts – renforce la puissance évocatrice du bâtiment. Les collections sont établies à partir des objets du premier musée, mais le fonds s'étoffe rapidement grâce aux acquisitions. La part du patrimoine immatériel revêt également une importance capitale au sein du musée avec la collecte des témoignages d'anciens résistants et déportés notamment. Aujourd'hui, cette collection est une des plus importantes de France, puisqu'elle rassemble près de 700 témoignages audiovisuels d'hommes et de femmes, résistants, déportés, enfants cachés, et qu'elle continue de s'enrichir au gré de l'approfondissement de ses champs d'études.

Dans ce dispositif, les témoins occupent une place privilégiée et sont régulièrement sollicités, en leur qualité de « passeurs de mémoire » pour intervenir auprès du jeune public. Outre la solidarité des générations qui se noue à travers ces contacts, cette médiation permet une approche vivante de l'Histoire et une réelle mise en perspective facilitée par l'échange. Temps fort des visites scolaires, ces rencontres participent aussi à l'éveil de la citoyenneté.

UNE INSTITUTION TOURNÉE VERS LES DROITS DE L'HOMME

Établissement municipal, le CHRD, dont l'intitulé ne laisse pas deviner son statut de musée, n'est pas rattaché à l'adjoint à la Culture de la Ville mais à l'adjoint en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants. Il dépend cependant administrativement, comme les autres musées municipaux, de la Direction des affaires culturelles. Ce rattachement politique atypique indique que l'institution est indissociablement liée aux droits de l'homme et des citoyens, à la citoyenneté au sens large. Sa programmation d'expositions temporaires est ainsi en partie orientée vers des sujets couvrant une période plus large que celle de la Seconde Guerre mondiale.





Le parcours muséographique

L'EXPOSITION PERMANENTE

Conçue au début des années 1990, l'exposition permanente a été mise en forme par le scénographe Guy-Claude François, homme de théâtre. On le perçoit dans le parcours muséographique, organisé en « plateaux » plutôt qu'en salles, où le décor, l'éclairage et l'atmosphère sonore tiennent une place aussi importante que les documents présentés. L'objectif de la mise en scène est de susciter l'émotion du visiteur en l'isolant de son environnement habituel. Les trois « plateaux » correspondent à trois concepts fondamentaux : *Engagement, Information et propagande, Espace et temps*. Il s'agit d'un parcours thématique, ponctué d'éléments chronologiques, utilisant la vidéo, un mur d'images et surtout l'audioguidage. L'exposition a été conçue comme un centre d'interprétation, devant permettre au visiteur de s'approprier les notions de Résistance et de Déportation. Un souci d'universalité explique le peu de références faites au contexte local. La première partie, intitulée *Lyon, carrefour des résistances* se charge d'inscrire l'histoire de la ville dans une évocation chronologique des principaux événements de la guerre. La visite est rythmée par des reconstitutions, parmi lesquelles le wagon dans l'espace consacré à la Shoah, ou l'intérieur d'une maison du quartier de la Croix-Rousse.

LES EXTRAITS DU PROCÈS BARBIE

Le procès de Klaus Barbie, qui s'est tenu à Lyon du 11 mai au 4 juillet 1987, constitue un événement historique et juridique majeur. Pour la première fois en France, un homme est jugé devant une cour d'assises pour répondre de crimes contre l'humanité.

Ce procès fut également le premier en France à faire l'objet d'un enregistrement audiovisuel, décision rendue possible par la loi du 11 juillet 1985. Il a été intégralement filmé par l'INA, en présence d'un magistrat chargé de veiller à la régularité juridique des prises de vues. Conformément au cahier des charges prévu par la loi, le réalisateur a dû se plier à de nombreuses exigences : absence de caméras mobiles, pas de travelling ni de gros plans sur le public, notamment.

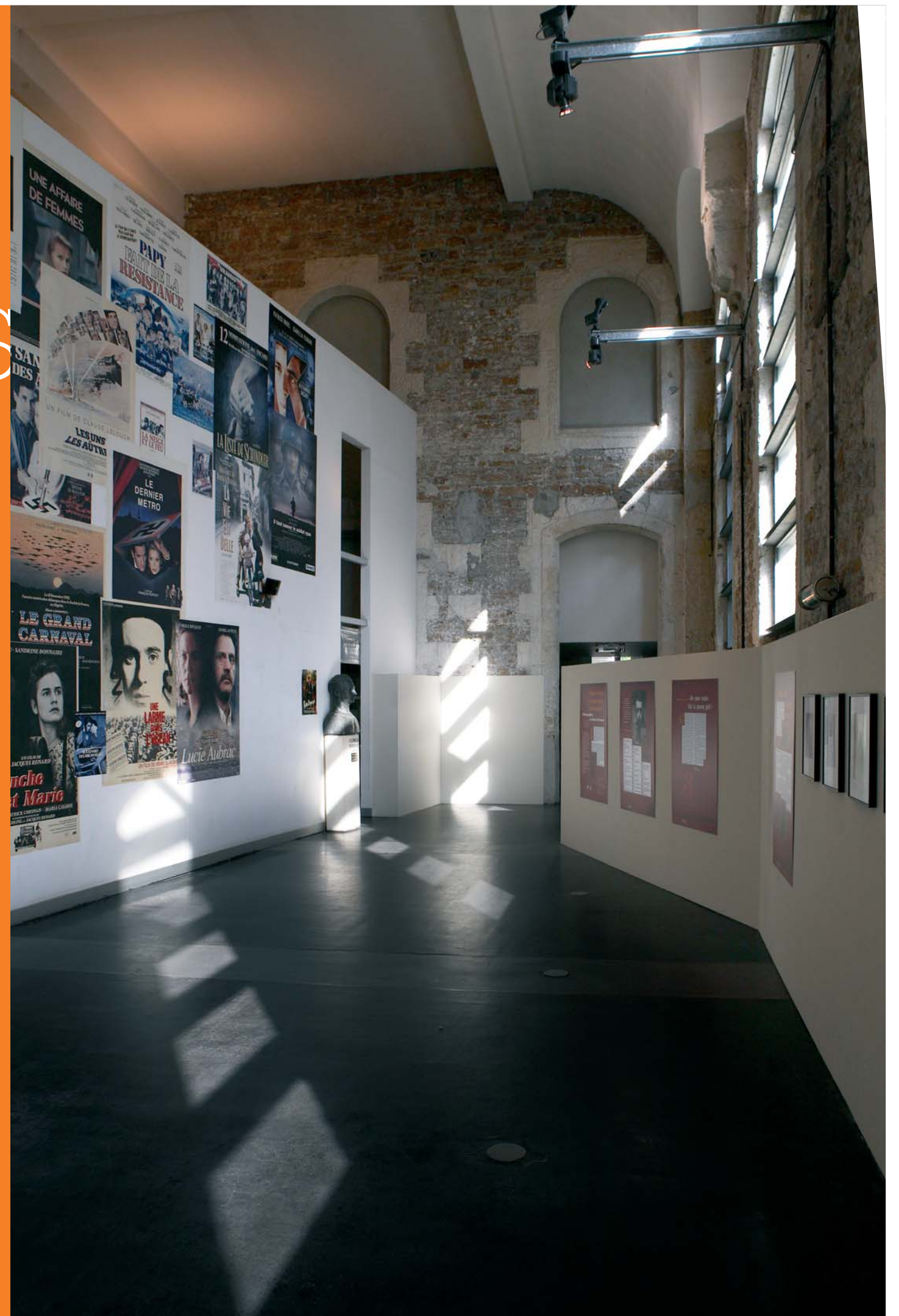
Cet enregistrement audiovisuel constitue un ensemble d'archives unique, un témoignage pour l'histoire et la mémoire des générations futures.

Initialement, le délai légal de diffusion de ces images était de trente ans après le verdict, soit 2017. En 1990, une nouvelle loi introduit une dérogation exceptionnelle dans le cas de crimes contre l'humanité. La justice donne alors son feu vert à la réalisation d'un film documentaire de 45 minutes, « Le procès Barbie, justice pour la Mémoire et l'Histoire », dont la réalisation est confiée au chroniqueur judiciaire Paul Lefèvre ; il met l'accent sur les dépositions des témoins.

La Ville de Lyon obtient l'autorisation de diffuser cinq fois par jour ces extraits au CHR. Depuis lors, la projection du film rythme quotidiennement la vie de l'établissement, près de 20 000 personnes le visionnant chaque année.



activités et services





LE CHRD ET LA PHOTOGRAPHIE

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation porte un attachement particulier à la photographie. Depuis sa création, de grands photographes témoins de la Seconde Guerre mondiale, Robert Doisneau, Émile Rougé ou André Gamet ont été exposés. Les travaux contemporains occupent également une place importante dans la programmation du musée : Philippe Guionie, Pierre-Yves Ginet, Arno Gisinger, Mathieu Pernot, Emmanuel Berry. Frédéric Bellay ont exposé leurs travaux ou reportages au CHRD. En 2008, l'exposition « Imprimeurs clandestins, photographies de Robert Doisneau » a rencontré l'adhésion d'un public séduit par la grande figure du photographe humaniste, mais également disposé à se confronter à l'actualité du photojournalisme, comme en a témoigné le succès des sélections du World Press Photo présentées à plusieurs reprises. L'image du Centre est donc très étroitement liée à celle d'un lieu exposant la photographie, qu'il présente comme document d'archives mais aussi comme geste contemporain, artistique et militant.

Expositions temporaires et animations culturelles

Le projet culturel du musée est construit sur un rythme soutenu d'animations : expositions temporaires, conférences, projections, colloques, sont autant de vecteurs visant à rendre compte et à débattre des avancées de la recherche.

Dès l'origine du Centre d'Histoire, la programmation des expositions temporaires a été en partie orientée vers des sujets couvrant une période plus vaste que celle de la Seconde Guerre mondiale. Cette option d'un élargissement temporel des thématiques a généralement été adoptée par toutes les structures muséales à dimension mémorielle. Pionnière à Lyon, elle est l'une des réponses apportées au débat amorcé à la fin des années 1990 sur le devenir des musées de la Seconde Guerre mondiale en France. Centrée sur des problématiques contemporaines, en prise directe avec les atteintes aux droits de l'homme dans le monde, attentive à valoriser les avancées de la recherche historique dans sa période de prédilection, la programmation contribue à ancrer l'image d'un lieu ouvert sur la ville et le monde.

Une telle politique se traduit par de nombreux partenariats, nationaux et internationaux, et s'inscrit dans la mise en place d'un travail en réseau, dont les effets sont aujourd'hui perceptibles, tout particulièrement au plan européen. L'exposition sur Primo Levi, conçue par le CHRD en 2007, a ainsi été présentée simultanément à Lyon et Turin, au Museo Diffuso della Resistenza, della Deportazione, della Guerra, dei Diritti e della Libertà.



3.

Le centre de documentation

Le centre de documentation est aujourd'hui un auxiliaire privilégié pour l'étude de la Seconde Guerre mondiale, tant pour la richesse de son fonds documentaire que de ses archives et de ses collections. Il s'applique, par la multiplicité des sources collectées, à rendre compte du débat d'idées, de la complexité d'une interprétation objective de l'histoire et des conditions d'écriture de celle-ci.

L'histoire locale y est bien représentée, sans pour autant négliger la dimension nationale et internationale du conflit, ni les aspects mémoriels et historiographiques.

Il rassemble des documents multilingues couvrant toutes les facettes du conflit lui-même, au cœur de sa spécialité, et plus largement l'histoire du XX^e siècle. Sa mission est tout à la fois de répondre aux besoins scientifiques du musée et de satisfaire aux demandes de publics divers, spécialistes du domaine, particuliers intéressés par la période ou cherchant à reconstituer l'itinéraire d'un proche.



SERVICES ET PRESTATIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Des supports d'information variés : 25 000 ouvrages en 2008, avec un accroissement annuel d'environ 500 références, une centaine de titres de périodiques vivants, 5 000 vidéos, cédéroms, enregistrements audio, une importante collection de microfilms de la presse d'époque, 500 microfiches de thèses, plus de 10 000 photographies, 700 témoignages audiovisuels. L'ensemble est référencé sur la base de données de la Bibliothèque municipale de Lyon, dont le centre de documentation est pôle associé, consultable sur www.bm-lyon.fr et sur des bases de données internes.

Des produits documentaires : bibliographies sélectives, dossiers documentaires, revues de presse thématiques alimentées par le dépouillement de quotidiens régionaux et nationaux, de revues spécialisées auxquels le centre de documentation est abonné.

Des réponses aux demandes de renseignements, à caractère familial ou historique.

Des ateliers de travail, organisés à la demande, en accompagnement des concours scolaires ou de projets pédagogiques spécifiques, visant à initier le jeune public à la recherche documentaire, à la validation des sources.

Les archives et collections

Musée contrôlé devenu musée de France en 2003, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation remplit l'ensemble des prérogatives définies par la législation : il conserve, restaure, étudie et enrichit les collections, les rend accessibles au public le plus large, conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, et contribue au progrès de la connaissance et de la recherche.

Les collections du CHRD – des armes, du matériel de sabotage et de parachutage, des radios, des faux tampons, des tenues de déportés, mais aussi des photographies, des affiches et de nombreuses archives imprimées ou manuscrites – sont a priori assez semblables à celles de tout autre musée de la Résistance et de la Déportation. Elles apportent cependant un éclairage tout particulier sur la Résistance locale, dont l'étude reste un sujet de recherche constant. Comme dans tout musée d'histoire, archives et collections sont ici intimement liées. Elles reposent sur le dépôt effectué à sa création par l'ancien musée de la Résistance et de la Déportation, dit musée de la rue Boileau, via l'association des Amis du Centre d'Histoire. Ce fonds s'est largement enrichi depuis grâce aux dons de personnes privées ou par des acquisitions à titre onéreux. Parmi les fonds remarquables, il est possible de citer les quelque 700 témoignages audiovisuels recueillis par le CHRD autour des corpus Résistance et Déportation, une collection de plus de 400 partitions de chansons d'époque, ainsi qu'une collection de plus de 300 affiches. Et enfin, les fonds émanant des grandes figures de la Résistance locale, valorisés par une publication ponctuelle dans la collection *Les archives du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*.



ZOOM SUR LA COLLECTION D'AFFICHES

Le CHRD possède un remarquable fonds d'affiches de propagande du gouvernement de Vichy et des autorités allemandes. Elles portent des messages divers : informations officielles, appels au civisme, à l'amour du travail et de la patrie, mais également attaques contre les Juifs, les Alliés ou les communistes. Ce fonds comprend notamment une série produite par une agence lyonnaise, appelée l'Équipe Alain-Fournier, qui a conçu la majorité des affiches de propagande du gouvernement de Vichy en 1940 et 1941. Fer de lance des campagnes moralisatrices du régime, ses créations graphiques portent sur la Révolution nationale et ses grandes thématiques. Le CHRD possède à ce jour plus de la moitié de ces pièces, sur la soixantaine existante. Composée d'objets fragiles, par définition éphémères, cette collection est patiemment enrichie et restaurée.

Le service des publics

LE SERVICE PÉDAGOGIQUE

Le volet pédagogique constitue un axe fort de l'activité du service des publics, de par la composition des publics du musée (plus de 50 % de scolaires), les liens avec les programmes scolaires (notamment en classes de 3^e, 1^{re} et terminale) et le développement des voyages d'études sur les lieux de mémoire. L'action éducative du Centre d'Histoire poursuit un double objectif : d'une part, éveiller l'intérêt du jeune public en lui offrant des activités adaptées et diversifiées, d'autre part, favoriser « l'appropriation » du musée par les enseignants. Concrètement, l'offre à destination du public scolaire est fondée sur l'interaction et s'appuie sur une pédagogie active. En lien avec la galerie d'exposition permanente et les expositions temporaires, les activités (visites commentées, ateliers thématiques, etc.) ont pour but d'enrichir la visite en y apportant un regard complémentaire, d'approfondir un thème en particulier (la vie quotidienne sous l'Occupation, la Résistance, etc.) ou encore d'élargir la réflexion à des sujets d'histoire contemporaine ayant trait à la défense des droits de l'homme. La programmation jeune public privilégie également la discussion et l'échange entre élèves et intervenants tels que professionnels de la culture, historiens, etc., invités notamment dans le cadre de manifestations ponctuelles, conférences, spectacles ou bien journées commémoratives. Par ailleurs, la présence et l'implication des témoins, anciens résistants, déportés ou enfants cachés, occupent une place centrale dans le dispositif d'accompagnement pédagogique. Cette rencontre apporte aux élèves un éclairage concret sur les réalités de la période et donne un visage humain à l'acquisition d'un savoir indissociable de l'émotion.



À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

Afin de faciliter le travail des enseignants et de développer un partenariat efficace, le service des publics met à leur disposition différents supports et prestations pour préparer la visite avec une classe : des outils d'aide à la visite (dossier pédagogique ou documentaire, questionnaire) et des activités (présentation de la programmation jeune public, visite-découverte des expositions temporaires, élaboration d'un projet spécifique en partenariat). Enfin, des actions de formation sont menées en lien avec l'Éducation nationale : stages et journées d'étude sont alors l'occasion, pour les professeurs, de rencontres avec des spécialistes, d'une remise à niveau scientifique, d'un croisement des approches et des pratiques.



5.

INTERVENTION EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Dans le cadre de la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Rhône (SPIP), le Théâtre du Grabuge et le Centre d'Histoire ont mené, au printemps 2007, une action culturelle et artistique au sein de la Maison d'arrêt pour femmes de Montluc. Au moment où la préservation de ce lieu, qui doit être vidé de sa population carcérale, demeure incertaine, l'objectif du projet était d'impliquer le personnel pénitentiaire et les détenues dans la connaissance et la transmission de l'histoire et de la mémoire de ce lieu symbole de la répression nazie à Lyon. Avec un groupe d'une dizaine de détenues volontaires, l'action a consisté en une approche de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire du lieu, notamment à partir de documents d'archives et d'une rencontre avec une ancienne résistante incarcérée à Montluc en 1943. Ces ateliers animés par des médiateurs du CHRD ont donné lieu à la création d'un spectacle par le Théâtre du Grabuge. Interprété par les détenues, ce spectacle a été présenté au public dans l'enceinte de la prison de Montluc ; il a également fait l'objet d'un film documentaire *Montluc, transmission d'une mémoire*, réalisé par Mémo-Arts.

LE JEUNE PUBLIC

Parallèlement, le service des publics développe des activités « jeune public » hors temps scolaires notamment dans le cadre des vacances ou de manifestations telles que la Nuit des musées et les Journées du patrimoine. Ces animations, d'une forme plus ludique, sont l'occasion de découvrir le musée et d'appréhender l'histoire de la période de manière originale (jeu de piste) ou encore plus intime (accompagnée par un témoin).

LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

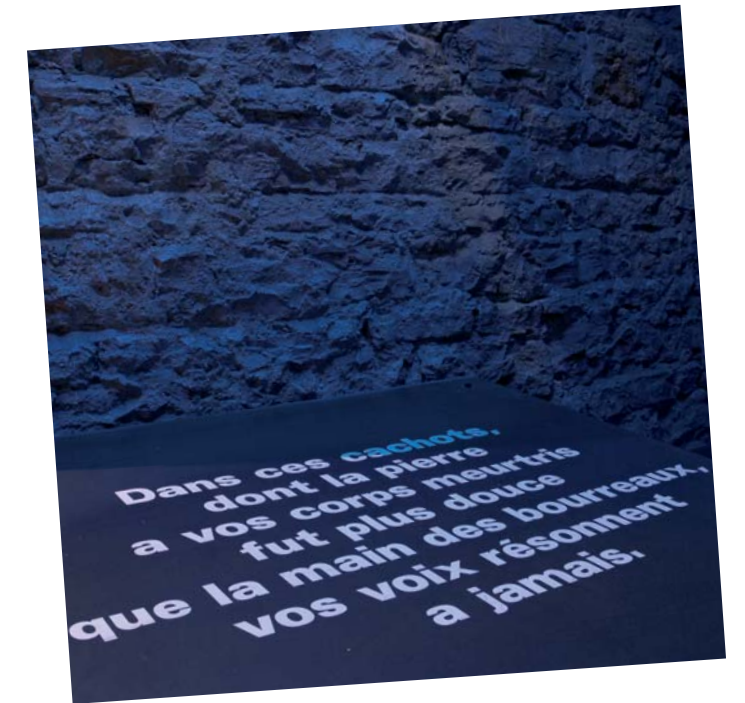
Enfants, adultes, néophytes ou spécialistes, publics handicapés ou publics dits « empêchés » (détenus), la finalité de ce service est de rendre accessible les ressources du Centre à une population la plus large possible, en multipliant les modes d'approche et d'appropriation des contenus et de la muséographie. Au-delà de ces activités, le service des publics joue un rôle d'interface entre le musée et les publics. Élargir son champ d'action en nouant des partenariats, mettre en œuvre des projets culturels afin de toucher de nouveaux publics, constituent également le cœur de ses missions.



6.

5 – Plaque matricule du Stalag VIII A. Don Caillard, coll. CHRD.

6 – Jean Billon, portrait d'un prisonnier français, Stalag VIII C, 1941. Don Billon, coll. CHRD.



UNE OFFRE ADAPTÉE AU PUBLIC DÉFICIENT VISUEL

Depuis 2003, le Centre d'Histoire, labellisé « Tourisme et Handicap », s'efforce d'accueillir au mieux les publics déficients visuels. Conscient du rôle que le musée peut et doit jouer dans la diffusion des connaissances auprès des publics en situation de handicap, le service des publics a engagé, dès 2002, une réflexion sur les moyens de leur favoriser l'accès à son offre culturelle. Dans le cadre de ce projet, les contacts et les rencontres de l'équipe de médiation, notamment avec diverses associations représentantes des personnes handicapées, ont orienté les efforts du service vers le public déficient visuel. L'adaptation de visites pour les publics handicapés visuels a donné lieu à la création d'outils spécifiques : textes et carnets de visite en braille et gros caractères, ou encore documents (photographies, plans, cartes, etc.) mis en relief selon les procédés de thermogonflage ou de thermoformage. Suite à cette phase d'expérimentation, le Centre d'Histoire propose désormais régulièrement un accompagnement adapté (visite, journal de l'exposition en braille) aux visiteurs déficients visuels.

Conscient de la nécessité d'accompagner au mieux les visiteurs, le Centre place les publics au cœur de sa politique, contribuant dans sa modeste mesure à rendre chacun responsable et dépositaire d'une mémoire commune.

projets et devenir

"La mémoire est la racine de la délivrance comme l'oubli est celle de l'exil"
L. Baal Sham Tov



Le Centre d'Histoire est parvenu à une étape importante de son développement où de nombreuses perspectives d'évolution s'offrent à lui, en lien avec les nouveaux enjeux de mémoire apparus au fil des années.

Trouver de nouvelles voies de médiation

Comme tous les musées d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, le CHRD est confronté à la disparition des acteurs et témoins de l'histoire, à l'origine même de sa création. Il aborde une nouvelle étape et doit trouver des voies de médiation alternatives pour évoquer les réalités et les enjeux de la guerre auprès d'un public qui n'a plus de liens familiaux avec la période. L'accompagnement humain devient de ce fait indispensable, avec les ateliers pédagogiques, les visites commentées, les colloques ou conférences. L'art est également l'un des médiums privilégiés pour transmettre la mémoire des faits, des acteurs et des lieux, à travers les expositions temporaires, de photographies notamment, les concerts ou les spectacles.

Parmi les nouvelles voies explorées, le CHRD porte une grande attention à la valeur des lieux historiques et mémoriaux. À commencer par le bâtiment du musée lui-même, dont l'histoire n'est pratiquement pas évoquée dans l'exposition actuelle, alors qu'il s'agit d'une des places majeures de la répression, l'ancien siège du Sipo-SD. Ce travail s'effectue aussi à l'échelle de la ville : accompagné par un médiateur du musée, le public peut suivre un parcours de ville retraçant, au fil des rues, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.



Donner une place aux collections

La présentation muséographique actuelle offre peu de place aux collections, rarement présentées au public. L'exposition temporaire *Objets de Résistance* a mis en avant les richesses du musée et amorcé le projet d'intégration des collections dans le parcours permanent.

Dans cette perspective, la politique d'acquisition de l'établissement suit différents axes :

- les objets de la vie quotidienne, afin de permettre une recontextualisation des faits, indispensable à un public désormais guère au fait du mode de vie de la période (vêtements, objets liés au monde de l'enfance, ustensiles de cuisine, etc.);
- les objets illustrant les diverses formes de la Résistance : armes, matériel de sabotage, faux tampons et outils reprographiques nécessaires à la confection de faux papiers, tracts, presse clandestine, journaux de maquis, dessins, etc.;
- les photographies d'époque, prises à Lyon et dans sa région, montrant la vie quotidienne, l'Occupation, les bombardements, les maquis de la région, la Libération;
- les photos d'artistes contemporains travaillant sur le thème de la Mémoire, de la Seconde Guerre mondiale et des droits de l'homme;
- l'enrichissement des collections notamment d'affiches et de témoignages.

Réaménager l'exposition permanente

Sans remettre en cause les choix des concepteurs de l'exposition, des aménagements sont envisagés pour répondre aux nouvelles attentes du public, intégrer les avancées historiographiques des quinze dernières années, valoriser au mieux les collections.

Ces évolutions porteront sur la mise en place d'un parcours chronologique et d'une approche plus locale de l'histoire de la Résistance, notamment par l'intégration de témoignages de résistants et déportés lyonnais sur des bornes audiovisuelles, par exemple. La partie introductive sera quant à

elle consacrée à une explication des idéologies totalitaires, et plus particulièrement du nazisme, sous forme d'interventions d'historiens, de philosophes et de juristes.

Le parcours sera ponctué de textes à différents niveaux de lecture à l'attention notamment des jeunes visiteurs.



Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation entend donc poursuivre, dans les années qui viennent, la réflexion engagée dès 1965 par les créateurs du « petit » musée qui souhaitaient rendre l'histoire de la Résistance et de ses valeurs universelles accessibles au plus grand nombre.

Alors que les faits historiques s'éloignent et que les témoins disparaissent, le Centre d'Histoire est plus que jamais un lieu d'appropriation de connaissances et de réflexion, en réponse à la demande croissante du public, soucieux de comprendre le monde complexe qui l'entoure.

Coordonnées

**CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION**
14 avenue Berthelot - 69007 Lyon

Tél. 04 78 72 23 11
Fax 04 72 73 32 98
E-mail chrd@mairie-lyon.fr
Web www.chrd.lyon.fr

OUVERTURE

Du mercredi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
Le samedi et le dimanche, de 9 h 30 à 18 h.
Fermeture les jours fériés à l'exception du 8 mai.

DIFFUSION DES EXTRAITS DU PROCÈS BARBIE

Tous les jours à 9 h 30, 10 h 30, 12 h 15, 14 h 30
et 15 h 30.

Le week-end, séance supplémentaire à 16 h 30.
Accès libre à l'auditorium.

CENTRE DE DOCUMENTATION

En accès libre au 2^e étage.
Ouvert du mercredi au samedi
de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Plan de situation



ACCÈS

Tram T2
(Centre Berthelot),
Tram T1
(Quai Claude-Bernard),
Métro A (Perrache),
Métro B (Jean-Macé),
Borne Vélo'v
(rue Pasteur).



musée labellisé



Rédaction : équipe du CHRD
Crédits photographiques : © Pierre Verrier,
sauf © Droits réservés (p. 4), © Frédéric
Bellaï (p. 9 et p. 14), © CHRD (p. 16 et p. 22).

Conception graphique et mise en page :
Agnès Buatois, Lyon. (www.agnesbuatois.com)
Achevé d'imprimer sur les presses de
l'Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue (42)
en décembre 2008. (www.imp-chirat.fr)

Polices de caractère utilisées
Interstate, ITC LubalinGraph et AreteMono.
Papier Arctic Volume White (labellisé FSC).